

Empêcher l'urbanisation du Ry-Ponet

ENVIRONNEMENT 300 hectares à cheval sur Liège, Beyne, Chaudfontaine et Fléron

► Des conseillers CDH, Ecolo, MR et Vega demandent la reconnaissance de la valeur naturelle du parc du Ry-Ponet.
► Ils proposent d'y développer une offre éco-touristique et du maraîchage en circuit-court.

Vu d'hélicoptère, le parc du Ry-Ponet est une immense tache verte parsemée de quelques habitations, de terrains agricoles et de forêts, située entre les noyaux d'habitat de Chênée (Liège), Beyne-Heusay, Fléron et Chaudfontaine. Sur le plan de secteur, ces 300 hectares sont colorés de taches rouges ou hachurées rouge et blanc. En tout, une soixante d'hectares qui, un jour, pourraient être urbanisés, à l'instar du projet Haisses-Piedroux déposé par la société Neufcour qui veut construire 520 logements sur quelque 35 hectares, côté Chênée.

« La société Neufcour a récemment retiré son projet, empêchant par-là tout débat avant les élections communales, explique Jean Peletier, une des cheffes ouvrières de la plateforme citoyenne Ry-Ponet qui défend le maintien du caractère naturel du site. « Le promoteur a d'ores et déjà annoncé qu'il redéposerait son projet après les élections. Nous voulons qu'avant les élections, les communes concernées se prononcent sur l'avenir des 300 ha du Ry-Ponet ».

Message reçu auprès de trois conseillers communaux. François Schreuer (Liège, Vega), Lionel Thelen (Chaudfontaine, Ecolo) et Serge Francotte (Beyne-Heusay, CDH-Ecolo) : ces conseillers ont rédigé un projet de délibération soumis aux différents conseils



La ferme Saint-Anne est au centre d'un vaste espace naturel de 300 ha que des citoyens veulent préserver.

© MICHEL TONNEAU.

PROPOSITION

Échanger des terrains

Le projet de parc du Ry-Ponet tire son nom du ruisseau qui le traverse. Sur une superficie de 300 ha, environ 60 ha pourraient un jour être bâtis, dont une partie par le Logis social qui possède des terrains en bordure du vaste espace vert, près de l'hôpital des Bruyères. Supprimer les zones à bâtir - et leur potentielle valeur foncière - relève a priori de la mission impossible. « On sait bien qu'il y a trop de zones rouges au plan de secteur. À l'échelle de la Wallonie, c'est une bombe à retardement car on a créé artificiellement trop de valeur, déclare François Schreuer, conseiller Vega qui prône le dialogue entre autorités et propriétaires privés. Les pouvoirs publics pourraient proposer des échanges de terrains avec, par exemple, le site LBP à Chênée où l'urbanisation serait davantage en phase avec le schéma de développement territorial défendu par le président de Liège Métropole, Willy Demeyer ».

communaux pour que ces derniers « reconnaissent la valeur du site du Ry-Ponet, mandatent le Collège pour amorcer un processus de révision du plan de secteur afin de protéger le site de toute urbanisation nouvelle et développent dans le dialogue avec les propriétaires des terrains, le maraîchage en circuit court et une offre éco-touristique compatible avec la préservation des lieux ».

« Concrètement, nous proposons que

les activités agricoles soient préservées sur le site du Ry-Ponet et qu'un parc supracommunal d'activités nature soit créé dans une logique d'écotourisme, avec des promenades, des attractions nature et des espaces pour le maraîchage ». Le conseiller Fabrice Drèze (Liège, MR) apporte son soutien. « Si on n'arrête pas d'urbaniser les zones agricoles, on va droit dans le mur. Il faut rebâtir la ville sur la ville et d'abord regarder ce qu'il est possible de

construire dans les zones déjà urbanisées où l'on trouve du bâti abandonné », explique le conseiller libéral qui, avec quelques nuances, annonce que son groupe soutiendra le projet de délibération au prochain conseil communal de Liège.

Ce mercredi soir, le conseil communal de Chaudfontaine a adopté, à l'unanimité, le projet de délibération déposé par le conseiller Ecolo. ■

Ph.Bx

LES BRÈVES

LIÈGE La circulation réduite à une voie sur l'A604

Dans le cadre du chantier de réhabilitation, de sécurisation et de rétrécissement de l'A604 entre le pont de Seraing et Grâce-Hollogne, la circulation sera réduite à une seule voie en direction de Grâce-Hollogne dès ce 26 octobre et jusqu'au 4 novembre, annonce mercredi la Sofico. En fonction des conditions météorologiques, les travaux d'asphaltage devraient être achevés pour le 4 novembre. Les automobilistes sont toutefois invités à emprunter un itinéraire via l'A602. (b)

L'œuvre de Roger Jacob en bord de Meuse

CULTURE Rénovée grâce à CMI, elle a quitté Engis pour Liège

Une œuvre monumentale en acier corten de l'artiste liégeois Roger Jacob a été restaurée grâce à l'intervention du groupe CMI, puis a été installée en bord de Meuse à Liège, sur le boulevard Frère-Orban, non loin de la passerelle La Belle Liégeoise, a annoncé la Fondation Les Amis de Roger Jacob. L'inauguration de la réimplantation de l'œuvre a eu lieu mardi.

Il s'agit d'une des œuvres d'envergure de l'artiste, sans titre, qui a été conçue au début des années 70 pour l'usine



Complètement restaurée, la sculpture en acier Corten a pris place le long de la Meuse. © MICHEL TONNEAU

Prayon à Engis. « Elle a été fortement endommagée par les aléas du temps, les conditions de mise en œuvre adéquates de cet acier n'étant malheureusement

La Ville de Liège ayant souhaité que l'œuvre soit implantée sur son territoire, l'entreprise Prayon lui en a fait don

ment pas encore connues lors de sa réalisation. Située sur un site qui a été victime de retombées acides, les tôles d'acier trop minces ont été parsemées de

perforations, ce qui a nécessité une profonde réflexion », explique-t-on à la Fondation Les Amis de Roger Jacob.

La Ville de Liège ayant souhaité que l'œuvre soit implantée sur son territoire, l'entreprise Prayon lui en a fait don. C'est le groupe CMI, dans le cadre de son 200e anniversaire, qui a pris en charge la restauration et la réinstallation de l'œuvre à Liège.

« Ce projet correspond au désir de Roger Jacob d'inclure l'art à la vie de la cité », souligne-t-on chez CMI. (b) ■

RÈGLEMENT. Cette année, le concours de dessins du journal Le Soir, en collaboration avec le Muséum des Sciences naturelles, te réserve à nouveau plein de cadeaux. **Des prix pour plus de 25.000€** : une tablette Yoga Book, des jeux, des dictionnaires, du matériel de coloriage, des livres, etc. Le prix interclasses : les 2 classes ayant envoyé les meilleurs dessins profiteront d'un merveilleux séjour à la mer. La remise des prix aura lieu au mois de mars 2018.

Cadeau! Le Soir offre 2 mois d'abonnement (journal papier du week-end + numérique tous les jours, de mars à avril 2018) aux parents OU au professeur du dessinateur (pour autant que leur adresse e-mail soit complétée sur le bulletin de participation, ce qui nous permettra de leur envoyer un courriel explicatif).

Trois catégories d'âge: A: moins de 7 ans, B: de 7 ans à 10 ans, C: de 11 ans à 14 ans. Ce qu'il faut savoir: les dessins doivent être récents et envoyés avant le 31/12/2017 au journal Le Soir, concours de dessins, 100 rue Royale, 1000 Bruxelles. Notre jury se réserve le droit d'apprécier les dons des jeunes dessinateurs. Tous les dessins resteront la propriété du journal. Aucun d'entre eux ne sera restitué. Les collages et bricolages ne sont pas acceptés. **Si tu participes seul:** n'oublie pas de coller au dos de ton dessin ton bulletin de participation original dûment complété (pas de photocopie), qui paraît chaque jeudi jusqu'au 21/12/2017 dans Le Soir. **Si tu participes avec ta classe:** nous remercions les enseignants de nous faire parvenir les dessins de la classe en un seul envoi muni du bulletin de participation original. Chaque dessin portera au dos le cachet de l'établissement scolaire, ainsi que le nom de l'enseignant.

LE SOIR 61^e édition du Concours de dessins

Thème : Le monde fantastique des dinosaures



Bulletin de participation

Nom :
Prénom :
Rue :
N° : Bte : Code Postal :
Localité :
Age : Catégorie : Tél. :
E-mail :
 Je participe seul
E-mail du parent :
 Je participe avec ma classe (prix interclasses)
Ecole :
Nom du professeur :
Prénom :
E-mail :
Téléphone :
J'autorise la vente de mon/mes dessin(s) au profit des Œuvres du Soir : oui non

